

## La PAJE

La PAJE est la Prestation d'accueil du jeune enfant, pour les bébés nés à partir du 1er janvier 2004.

La PAJE remplace et unifie les 5 anciennes allocations : APJE, AAD, APE, AFEAMA, AGED

Cette aide se décompose en deux étages :

### 1<sup>er</sup> étage de la PAJE

- Prime à la naissance versée au septième mois de grossesse
- Prestation mensuelle jusqu'aux trois ans de l'enfant

### 2<sup>nd</sup> étage de la PAJE : « Complément de libre choix »

Concerne les parents qui font garder leurs enfants de moins de 6 ans. C'est une prise en charge partielle de la rémunération d'une garde à domicile qui se calcul par ménage en fonction :

- De l'activité minimum
- Du nombre d'enfants à charge
- De l'âge de l'enfant (0-3 ans et 3 à 6 ans)

### Comment en bénéficier ?

Pour faire les demandes, il faut remplir les formulaires de demande d'aides à la petite enfance : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Le formulaire à remplir porte le numéro Cerfa 12399\*01. Toutes les informations nécessaires concernant Easyquotidien sont présentes en première page de notre livret d'accueil. Vous pouvez également nous demander une aide pour le compléter.

### Conditions pour les prestations d'Easyquotidien

Pour bénéficier de la PAJE en ayant recours à une entreprise prestataire de services à la personne comme easyquotidien, il faut justifier d'un minimum de 16 heures de garde d'enfants par mois.

## Les aides

En fonctions des revenus des ménages, les aides sont les suivantes :

Nb d'enfants à charge	Revenus 2007		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1	19 513 €	19 513 € et 43 363 €	43 363 €
2	22 467 €	22 467 € et 49 926 €	49 926 €
3	26 010 €	26 010 € et 57 801 €	57 801 €
4	29 554 €	29 554 € et 65 676 €	65 676 €
Âge de l'enfant	Vous recevrez une aide pour la personne intervenant à domicile quel que soit le nombre d'enfants gardés. Montants.		
Moins de 3 ans	807,55 €	696,14 €	584,76 €
De 3 à 6 ans	403,78 €	348,08 €	292,39 €